

Info-pêche No 70

Bulletin d'information de l'AGSP - paraît trois fois par an - gratuit - 10/2014

Page 1	Editorial - Formation des pêcheurs ... 2015 en vue !
Page 2	Statistiques 2013 de la pêche au Léman - Record encore battu !
Page 3	Pêche industrielle sur le Léman - Les pilleurs du lac sévissent !
Pages 4-5	Statistiques rivières 2013 - Tableau de 2007 à 2013 et commentaires de l'AGSP
Page 6	Petites Nymphos - Les brèves de la pêche
Page 7	Pisciculture - Et si on nourrissait ces poissons avec des insectes ?
Pages 8-9	Pesticides - néonicotinoïdes et pesticides ... pour le grand malheur des insectes
Pages 10-11	Nouvelles de la FSP - Actualités de notre fédération
Page 12	Adhérez aux sociétés membres de l'AGSP

Editorial

Formation des pêcheurs, nouveautés dès 2015

Dès le mois de janvier 2015, tous les nouveaux pêcheurs suivront la formation pour l'obtention de l'attestation de compétences d'une durée **minimum** de 5 heures. Une **partie pratique adéquate** et un nouveau thème sur la **valorisation des prises** viendront compléter les autres contenus déjà traités.

Pour les pêcheurs francophones, le seul manuel de référence sera dorénavant la 3e édition du « Brevet suisse du pêcheur sportif », beaucoup plus complet. En effet, la brochure bleue SaNa Standard « minimaliste » de la Confédération ne sera plus utilisée.

Pour les pêcheurs genevois et la DGNP il n'y aura pas beaucoup de changement (les cours durent déjà 5 heures voire plus), mais deux autres aspects nous réjouissent : dès 2015 il n'y aura qu'un seul manuel de référence et une nouvelle partie pratique consacrée à la mise à mort correcte du poisson sera intégrée au cours.

Rassurez-vous, pour ce faire, nous n'utiliserons pas de poissons vivants ... mais bien des spécimens en silicone permettant aux participant-e-s de prouver leurs compétences dans le respect de la loi sur la protection des animaux.

Et surtout un bon conseil, chères pêcheuses et chers pêcheurs « attestés compétents » ... allez ensuite à la pêche, car ce n'est qu'au bord de l'eau que l'on reconnaît les véritables pêcheurs sportifs !!

Maxime Prevedello - président AGSP



LE ROND DANS L'EAU

132 résidence du
Pont de Fillinges,
74250 Fillinges

MAGASIN SPÉCIALISTE LACS ET RIVIÈRES

Tel : 0033 4 50 31 11 91

La pêche dans le Léman en 2013 : nouvelle année d'abondance

(Communiqué de presse de la Commission consultative internationale pour la pêche dans le Léman du 10 octobre 2014)

La Commission internationale de la pêche dans le Léman s'est réunie à Thonon-les-Bains le 2 octobre 2014. Avec plus de 1'300 tonnes de poissons capturés, l'année 2013 a enregistré le meilleur tonnage depuis 1991.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 8'738 pêcheurs de loisirs (+ 484 permis) et 142 pêcheurs professionnels se sont partagé la surface du Léman en 2013. Le tonnage total de captures, toutes espèces confondues, s'élève à 1'334 tonnes. L'année 2013 constitue ainsi l'année la plus productive depuis ces deux dernières décennies. La pêche professionnelle représente l'essentiel des captures (~ 95%) avec 1'260 tonnes de poissons pêchés.

Deux espèces forment la majeure partie du résultat de la pêche lémanique : le corégone, plus communément appelé « féra », et la perche, représentant à eux deux plus de 90% des captures totales. Les effectifs de féra (974 tonnes) constituent le plus gros tonnage enregistré pour cette espèce dans l'histoire de la pêche au Léman. Considérant l'abondance de la féra et le bon succès de sa reproduction naturelle, les deux Etats ont décidé de reconduire, par voie d'arrêté, une prolongation exceptionnelle de 15 jours de pêche (jusqu'au 31 octobre), afin d'exploiter au mieux cette ressource régionale.

La Commission a adopté les grandes lignes du prochain règlement quinquennal (2016-2020) sur la pêche dans le Léman. Parmi les changements marquants, citons l'adaptation à la baisse du nombre d'autorisations de pêche professionnelle, la prise de mesures visant à protéger l'omble-chevalier (dont les effectifs peinent à se rétablir) ou encore la baisse des contingents de repeuplement de la truite (en raison du taux élevé de reproduction naturelle constaté). Au vu des faibles effectifs de salmonidés capturés, la Commission confirme la nécessité de poursuivre les efforts consentis d'une part, pour la revitalisation des eaux et d'autre part, pour le repoissonnement spécifique de l'omble-chevalier.

Les captures d'écrevisses américaines (espèces invasives) atteignent près de 8 tonnes en 2013 (année record). Il est réjouissant de constater que les pêcheurs professionnels français et vaudois ont su exploiter et valoriser cette nouvelle ressource locale.

*Pour tout complément d'information : Dimitri Jaquet - Direction générale de la Nature et du Paysage (DETA)
Tél. +41 79 308 11 46 Email: dimitri.jaquet@etat.ge.ch*



Les dessous des bons résultats de la pêche professionnelle au Léman

(MP) Alors qu'en page 2 de cet Info-pêche vous pouvez lire que la Commission consultative internationale de la pêche dans le Léman se réjouit d'une 2e année consécutive de captures « record », nous vous livrons ci-dessous un aspect **moins reluisant d'une certaine pêche professionnelle**, à savoir les actes de braconnage caractérisés qui ont défrayé la chronique dans les médias français et suisses à la mi-juillet 2014. L'AGSP a réagi en faisant parvenir en date du 7 août 2014 un courrier au président de l'AAIPPLA, (Association Agréée Interdépartementale des Pêcheurs Professionnels des Lacs Alpains (français), M. Desbiolles, dont nous vous livrons ci-dessous de très larges extraits.

Concerne : actes de braconnage sur le lac Léman

Monsieur DESBIOLLES,

Suite aux nombreux articles de presse parus à la mi-juillet 2014 dans les quotidiens régionaux français et suisses concernant des actes de braconnage commis par une famille de pêcheurs professionnels de la rive française du Léman, je me permets de vous communiquer ci-dessous la réaction de l'Association Genevoise des Sociétés de Pêche (AGSP - pêche de loisirs) membre de la Fédération Suisse de Pêche (FSP).

En effet, nous avons été consternés d'apprendre qu'une famille de pêcheurs de la rive sud du Lac Léman semble avoir, depuis de nombreuses années et à plusieurs reprises, érigé en système le braconnage dans le Lac Léman.

Il est particulièrement inquiétant de constater que ces pêcheurs ont pris résolument le virage de la "productivité commerciale à outrance". Alors que la grande majorité des patrons pêcheurs autour du Léman pratiquent une pêche "artisanale", ils ont choisi le chemin de la fuite en avant commerciale avec toutes les dérives qui peuvent l'accompagner.

Nous avons particulièrement apprécié le "coup de gueule" du président du Lac Léman pour l'AAIPPLA, M. Michaël DUMAZ, dans l'article du Dauphiné Libéré du 14 juillet dernier, et le soutenons entièrement lorsqu'il dit que "la pêche doit rester artisanale ... et que la pêche industrielle ne peut que mettre en danger la faune du lac et la survie des 130 pêcheurs professionnels du pourtour lémanique ».

Pour notre part nous sommes beaucoup plus critiques (...). En effet, on peut légitimement se poser la question: après avoir vu les mers et les océans "vidés" par la surpêche, certains pêcheurs professionnels vont-ils réserver le même sort au lac Léman ? Autrement dit, cette famille de pêcheurs, en plus d'apparaître comme les "voyous" du Léman, vont-ils en être les fossoyeurs ?

Créer ou maintenir des emplois ne justifie pas le braconnage, et la justice reste à notre avis particulièrement clémente face à ce type de délit environnemental puisque, comme M. DUMAZ le relève justement, avec 3 gardes-pêche pour 4 lacs alpins (Léman, Annecy, Bourget et Aiguebelette), la tâche de surveillance est immense et ces braconniers ont l'impression de pouvoir continuer à tricher impunément.

Pour preuve, les pêcheurs professionnels concernés avaient déjà fait l'objet de verbalisations à deux reprises depuis le début de l'année 2014 !

En vous remerciant de communiquer le contenu de ce courriel à MM. DUMAZ, DAGAND et CURT, nous vous transmettons, Monsieur DESBIOLLES, nos meilleurs messages halieutiques.

Pour l'AGSP, Maxime PREVEDELLO - président

Complément d'enquête ...

Comme vous l'avez certainement remarqué sur la page précédente, les corégones constituent le plus important cheptel piscicole du Léman. Ce que personne ne dit, c'est que les pêcheurs professionnels incriminés plus haut, capturent **chaque jour** dans leurs filets **plus d'une tonne** de ces poissons et qu'il contribuent à eux seuls à la mise sur le marché de **plus du tiers** des 974 tonnes de corégones pêchées annuellement. Les poissons sont filetés sur place par de très nombreuses « petites mains », puis sont expédiés par camion au marché parisien de Rungis ou à Lyon! Le marché local est également inondé de ces « palées du Léman » qui sont vendues à bas prix, cassant ainsi le marché des artisans pêcheurs locaux. Ce n'est vraiment pas ce type de pêche que l'on imaginait pour notre lac Léman ... il y a de quoi se révolter !!



STATISTIQUES DES RIVIERES GENEVOISES : évolution sur les 7 dernières années (de 2007 à 2013)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Total des permis dont pêcheurs actifs	1108 dont 730 (66%)	1101 dont 664 (60%)	969 dont 724 (75%)	979 dont 678 (69%)	964 dont 687 (71%)	947 dont 705 (74%)	951 dont 682 (72%)
Chaque pêcheur "actif" a capturé en moyenne :	3,1 truites 0,08 ombres 0,18 brochets 8,25 perches.	3,8 truites (F+A+EC) 0,07 ombres 0,16 brochets 8,43 perches.	2,5 truites (F+A+EC)* 0,06 ombres 0,11 brochets 10,62 perches	3,4 truites (F+A+EC)* 0,09 ombres 0,12 brochets 4,1 perches	4,1 truites (F+A+EC)* 0,04 ombres 0,12 brochets 8,41 perches	3,4 truites (F+A+EC)* 0,04 ombres 0,09 brochets 6,52 perches	3,2 truites (F+A+EC)* 0,02 ombres 0,1 brochets 4,88 perches
Nombre total de captures pour tout le canton	2'279 truites 56 ombres 134 brochets 6'043 perches	2'522 truites (F+A+EC) 49 ombres 105 brochets 5'997 perches	1'804 truites (F+A+EC)* 43 ombres 80 brochets 7'690 perches	2'329 truites (F+A+EC)* 62 ombres 82 brochets 2'777 perches	2'805 truites (F+A+EC)* 27 ombres 80 brochets 5'781 perches	2'401 truites (F+A+EC)* 31 ombres 65 brochets 4'600 perches	2'165 truites (F+A+EC)* 13 ombres 67 brochets 3'328 perches
Fréquent : totales et moyenne par pêcheur actif	16'723 moyenne = 23	15'839 moyenne = 24	14'380 moyenne = 20	13'141 moyenne = 19	15'678 moyenne = 23	15'514 moyenne = 22	15'469 moyenne = 23
Pêcheurs ayant pêché au moins une fois le Rhône	67 %	65 %	64 %	53,5 %	66,7 %	66,9 %	62,6 %
Pêcheurs ayant pêché au moins une fois l'Arve	26 %	30 %	28 %	28 %	52 %	45 %	43 %
Pêcheurs ayant pêché au moins une fois l'Allondon	34,5 %	42 %	35 %	38 %	30 %	31 %	33 %
Pêcheurs ayant pêché au moins une fois la Versoix	32 %	32,5 %	33 %	28 %	29,4 %	28 %	31 %
Espèces : total des captures par cours d'eau et pourcentage relatif au nombre total de captures	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Le Rhône	Perche: 6'018 (99,6%) Truite: 661 (29,7%) Brochet: 132 (98,5%) Ombre: 5 (8,9%)	Perche: 5'997 (100%) Truite: 455 (26,2%) Brochet: 102 (97,1%) Ombre: 3 (6,1%)	Perche: 7'685 (99,9%) Truite: 455 (25,2%)* Brochet: 75 (93,8%) Ombre: 6 (13,9%)	Perche: 2'747 (98,9%) Truite: 694 (31,7%)* Brochet: 79 (96,3%) Ombre: 0	Perche: 5'624 (97,3%) Truite: 708 (125,6%)* Brochet: 75 (93,8%) Ombre: 4 (14,8%)	Perche: 4'545 (98,8%) Truite: 964 (40,1%)* Brochet: 65 (100%) Ombre: 2 (6,4%)	Perche: 3'324 (99,9%) Truite: 818 (37,8%)* Brochet: 67 (100%) Ombre: 2 (15,4%)
L'Arve	Truite: 549 (23,9%) Ombre: 3 (5,3%)	Truite: 465 (18,4%) Ombre: 2 (4,1%)	Truite: 394 (21,8%)* Ombre: 0	Truite: 557 (23,9%)* Ombre: 6 (9,7%)	Truite: 1'496 (53,3%)* Ombre: 8 (29,6%)	Truite: 783 (32,6%)* Ombre: 10 (32,3%)	Truite: 437 (20,2%)* Ombre: 0
L'Allondon	Truite: 453 (19,9%) Ombre: 18 (32,1%)	Truite: 601 (23,8%) Ombre: 21 (42,8%)	Truite: 188 (10,4%)* Ombre: 10 (23,2%)	Truite: 255 (10,9%)* Ombre: 39 (62,9%)	Truite: 108 (13,9%)* Ombre: 11 (40,7%)	Truite: 62 (2,6%)* Ombre: 4 (12,9%)	Truite: 62 (2,9%)* Ombre: 1 (7,7%)
La Versoix	Truite: 218 (9,5%) Ombre: 29 (51,7%)	Truite: 140 (5,6%) Ombre: 22 (44,9%)	Truite: 167 (9,3%)* Ombre: 27 (62,8%)	Truite: 169 (7,7%)* Ombre: 17 (27,4%)	Truite: 106 (3,8%)* Brochet: 5 (6,2%) Ombre: 4 (14,8%)	Truite: 79 (3,3%)* Ombre: 15 (48,4%)	Truite: 80 (3,7%)* Ombre: 10 (76,9%)
Autres petits cours d'eau	Aire: 102 truites Laitre: 42 truites Seymaz: 81 truites Drize: 117 truites Hernance: 8 truites / 1 ombre	Aire: 160 truites Laitre: 65 truites / 1 ombre Seymaz: 39 truites Drize: 121 truites Hernance: 7 truites	Aire: 99 truites Laitre: 81 truites Seymaz: 84 truites Drize: 91 truites Hernance: 9 truites Foron: 35 truites	Aire: 156 truites Laitre: 89 truites Seymaz: 141 truites Drize: 99 truites Hernance: 2 truites Foron: 56 truites	Aire: 49 truites Laitre: 63 truites Seymaz: 61 truites Drize: 67 truites Hernance: 2 truites Foron: 21 truites	Aire: 148 truites Laitre: 50 truites Seymaz: 186 truites Drize: 93 truites Hernance: 7 truites Foron: 23 truites	Aire: 105 truites Laitre: 64 truites Seymaz: 325 truites Drize: 187 truites Hernance: 15 truites Foron: 44 truites*

* A noter que les chiffres ci-dessus diffèrent quelque peu des chiffres officiels car nous avons additionné les truites fario avec les truites arc-en-ciel (F+A+EC). Les cases orangées de l'Allondon et la Versoix signalent qu'en 2012 et 2013 des arrêtés spécifiques s'appliquent pour ces 2 cours d'eau : **limitation du nombre de captures** (1 salmonidé par jour et 10 par an, l'Ombre est totalement protégé sur l'Allondon ainsi que sur le secteur 13 de la Versoix), **des techniques de pêche** (1 seul hameçon simple sur toute l'Allondon, leurs artificiels et pas de lest en dessous de l'hameçon sur le secteur 13 de la Versoix) et des **tailles légales** (Truite : Allondon = fenêtre 25-28 cm / 45 cm et +, Versoix = 30cm; Ombre : 35 cm sur les secteurs 14, 15 et 16 de la Versoix)

Statistiques de captures 2013 pour la pêche en rivières

(MP) Ci-après nos commentaires pour les statistiques de captures en rivières de l'année 2013.

Le nombre de preneurs de permis «rivières» en 2013 (951) a très légèrement augmenté par rapport à 2012 (947). Le pourcentage des **pêcheurs actifs** a lui légèrement diminué pour s'établir à 72% des preneurs de permis (74% en 2012).

- **Le Rhône** est toujours le cours d'eau le plus fréquenté par les pêcheurs actifs genevois: 427 (472 en 2012) pour 7'853 fréquentations (7'643 en 2012), la fréquentation moyenne par pêcheur s'établit à 18,4 sorties de pêche (16,2 en 2012). Le nombre de captures de truites en 2013 est en baisse à **818 poissons** (964 en 2012). Le nombre de perches capturées est également en baisse, le Rhône fournissant cependant la quasi totalité des captures de ce poisson: 3'324 (4'545 en 2012). Pour les brochets, grande stabilité avec 67 poissons capturés (65 en 2012). La plus grosse truite mesurait 90 cm (91 cm en 2012), alors que le plus grand brochet affichait 110 cm (118 cm en 2012). En 2013 c'est dans le Rhône qu'à été capturée la quasi totalité des barbeaux genevois: 45 sur 46 (60 en 2012).
- Après une année 2011 record (1'496 truites), **L'Arve** conserve malgré tout son rang de 2e rivière préférée des pêcheurs genevois, même si le nombre de truites capturées s'est littéralement effondré: en 2012 on y capturait encore **783** truites, alors qu'en 2013 il ne s'en est attrapé que **437**, ce qui ne constitue plus que le 20,2% des truites capturées sur tous les cours d'eau genevois (cette proportion se situait à 53,3% en 2011 !). Au niveau des fréquentations, 2013 montre aussi une érosion puisque 295 pêcheurs l'ont fréquentée au moins une fois, (310 en 2012). Chute encore plus prononcée pour le total de sorties qui s'arrête à 2'538 (3'656 en 2012). La désaffection des pêcheurs pour cette rivière est très nette puisque L'Arve atteint en 2013 le nombre moyen de 8,6 fréquentations par pêcheur actif alors qu'elle se situait encore à 11,5 en 2012 et 14,3 en 2011. La plus grande truite capturée en 2013 dans ce cours d'eau mesurait 75 cm (70 cm en 2012). Aucun Ombre n'a été conservé en 2013 (10 en 2012).



- Sur **L'Allondon**, malgré l'introduction de l'arrêté en 2012, la fréquentation des pêcheurs continue sa progression en 2013 et situe cette rivière toujours au 3e rang des cours d'eau genevois. Le nombre de captures: **62 truites** en 2013, est rigoureusement identique à celui de 2012. **Cela confirme à nouveau que la conservation des captures n'est pas la première motivation des pêcheurs de l'Allondon et que, malgré une réglementation très protectrice, ils continuent à se rendre nombreux au bord de cette rivière.** En effet, 33% des actifs (227 pêcheurs) l'ont fré-

quentée au moins une fois en 2013 (217 en 2012) et surtout ils totalisent 1'874 sorties (1'635 en 2012), ce qui fait une moyenne 8,3 fréquentations par pêcheur (7,5 en 2012). A relever qu'un pêcheur « distrait » a noté en 2013 la capture d'un Ombre malgré sa protection totale en vigueur depuis 2012. La plus grosse truite de l'Allondon en 2013 mesurait 62 cm (57 cm en 2012).

- **La Versoix**, qui est également soumise depuis 2012 à un arrêté très protecteur, voit son nombre d'actifs augmenter légèrement en 2013: 211 pêcheurs (198 en 2012) alors que simultanément ses fréquentations restent stables à 1'410 (1'416 en 2012), ce qui débouche sur une diminution à 6,7 sorties en moyenne par pêcheur (7,2 en 2012) et place la Versoix en 4e position. Le nombre de captures y est, comme sur l'Allondon, très stable: 80 truites (79 en 2012), ce qui constitue 3,7% des captures totales de truites du canton (3,3% en 2012). 10 Ombres y ont été capturés en 2013 (15 en 2012). La plus grosse truite de la Versoix mesurait 72 cm (52 cm en 2012).
- Le nombre de **truites arc-en-ciel** capturées dans les rivières du canton en 2013 est en très nette diminution et se situe à **25** poissons (50 en 2012). A noter que depuis 2012, les arc-en-ciel capturées dans les étangs de Richelien, Bouvières et Touvière ne sont plus prises en compte dans les statistiques des rivières.
- **Ombres**: suite à l'introduction des arrêtés, le nombre de captures d'Ombres en 2012 est descendu à 31 poissons, dont 15 dans la Versoix (hormis le parcours 13). En 2013, seuls 13 ombres ont été conservés, dont 10 sur la Versoix. Le plus gros Ombre capturé en 2013 mesurait 49 cm (48 cm en 2012).
- Pour les **petits cours d'eau**: les résultats de 2012 étaient réjouissants, ceux de 2013 sont carrément **enthousiasmants** ! Pour 2013, ces petites rivières réunies totalisent **740 truites** capturées (509 en 2012), ce qui constitue plus du tiers des captures totales de truites du canton. Chaque petite rivière, à l'exception de L'Aire, voit son nombre de prises augmenter par rapport à 2012. Mention spéciale à **la Seymaz** qui, avec 325 truites conservées en 2013 (188 en 2012), est la petite rivière qui totalise le plus grand nombre de captures. Vient ensuite **la Drize** qui en 2013 fournit 187 poissons (93 en 2012). **L'Aire** redescend à 105 truites capturées (148 en 2012). **La Laire**, avec 64 poissons, remonte légèrement (50 en 2012). **Le Foron** : augmente très sensiblement avec 48 truites : 31 farios/13 arc-en-ciel (23 poissons en 2012: 5 farios/18 arc-en-ciel). Enfin, **L'Hermance** termine ce classement des petites rivières avec tout de même une augmentation de plus de 50% en 2013 et totalise 15 truites capturées (7 en 2012).

P'TITES NYMPHOS

Agenda 2014-2015

Conf. présidents FSP: samedi 25 octobre, Olten
Cours identification frayères: sa 29 nov., Fribourg
Fermeture Rhône(1-2-3) et Arve: dim. 30 nov.
Ouverture salmonidés Léman: dim. 18 janvier
Assemblée générale AGSP: mercredi 4 mars
Ouverture rivières: samedi 7 mars
Ouverture rivières limitrophes: samedi 14 mars
Ouverture de l'Ombre: samedi 16 mai
Assemblée des délégués FSP: samedi 13 juin (VS)
Championnat Jeunes Pêcheurs: 13 et 14 juin (VS)
Journée Suisse de la Pêche: samedi 29 août

STEP du Camping de l'Allondon : beurk !

Cela fait plusieurs années que la DGNP, gestionnaire du site du camping de l'Allondon, sait que la STEP qui traite (sic!) les eaux usées de ce site ne fonctionne pas bien. C'est peu dire ! En effet, lors des pêches électriques d'inventaire de l'Allondon, tous les gardes-faune et volontaires participant à l'opération ont pu observer la mousse en surface et humer la mauvaise odeur évidente dégagée par le rejet. A quand une modernisation de l'installation? Ce serait pour le moins une action cohérente par l'administration en charge de l'environnement à Genève ... ou bien ?

Décharge de Divonne: re-beurk !!

Cela fait des décennies que l'ancienne décharge de Divonne-les-Bains, située à proximité immédiate de la Versoix, est dissimulée sous 1 mètre de terre végétale! A l'AGSP on s'est laissé dire que la municipalité de Divonne s'est enfin décidée à assainir cette décharge dont les jus s'écoulent par percolation dans la rivière toute proche. Pour preuve ? A partir de ce lieu, l'eau de la Versoix est toujours terne et comme «voilée» d'une fine pellicule en surface. Les travaux sont prévus dès 2016 ... on s'en réjouit ... les poissons et autres habitants aquatiques de la Versoix aussi !!

Pays de Gex : soulager les nappes phréatiques surexploitées

Source : CIPEL : La Lettre du Léman No 48 - Juin 2014

Dans la région lémanique, la demande en eau potable s'accroît au même titre que la population, provoquant une surexploitation des eaux de plusieurs nappes phréatiques. De ce fait, l'exploitation de nouvelles sources d'eau devient nécessaire pour soulager les nappes en difficulté.

La nappe du Genevois, qui alimente la région franco-suisse de Genève, se verra soulagée par l'exploitation de nouveaux forages dans la nappe d'accompagnement du Rhône. Depuis plusieurs années en effet, les prélèvements sur cette nappe, déjà en déficit, dépassent de trois fois le quota annuel. Les cours d'eau entre Arve et Rhône sont eux aussi affectés. Cette diversification des ressources va

«rendre» 1,7 million de m³/an aux nappes et rivières.

Dans le Pays de Gex, la nappe de Pré Bataillard alimentait jusqu'en 2010 près de 50 % de la population du territoire. Elle a été surexploitée pendant près de 15 ans, engendrant une baisse de 25 mètres. D'importants travaux d'interconnexion de ressources en eau ont été engagés depuis 2007, avec notamment le transfert d'eau depuis le Léman, réalisé conjointement avec les Services Industriels de Terre Sainte et Environs (SITSE), dans le canton de Vaud. Cette collaboration a permis de diminuer de moitié les prélèvements sur cette nappe et de faire remonter le niveau de la nappe de 10 mètres en 3 ans.



La Versoix ... magique et mystérieuse

Allondon: créer des habitats piscicoles !!

Les pêcheurs de l'AGSP et de la FGSP ont fait parvenir un courrier commun à la DGEau afin de demander à cette administration de mettre toute l'énergie nécessaire pour recréer des habitats favorables à la faune piscicole de l'Allondon. Etant donné l'importante incision du lit de la rivière mise en évidence depuis plusieurs années et signalée également par le bureau ECOTEC, une intervention d'envergure s'avère nécessaire. Les financements pour mener une telle opération sont disponibles via le fonds de renaturation des cours d'eau. Alors ... qu'est-ce qu'on attend ?

BOUTIQUE DU PECHEUR

4, quai du Rhône
CH - 1205 Genève
Tel : +4122 329 16 29 Fax : +4122 321 66 32
Email : info@boutiquedupecheur.ch
Internet : www.boutiquedupecheur.ch

Fishing Shop

... que feriez-vous sans moi ..?



Des insectes pour nourrir les poissons de pisciculture

Source : Terre et Nature du 20 février 2014

A l'échelle de notre planète, un kilo de poisson sur quatre est pêché pour nourrir d'autres poissons ... d'élevage ceux là. Afin de privilégier d'autres sources de protéines animales dans l'alimentation des poissons d'élevage, un aliment à base d'insectes a été testé avec succès dans une pisciculture valaisanne. Cependant, cet aliment reste pour le moment interdit en Suisse.

A base de larves de mouches, cet aliment a été testé par la pisciculture New Valfish au Bouveret (VS) pendant 3 mois sur 6000 truites arc-en-ciel. Un autre échantillon de 6000 autres truites du même âge ont reçu leurs granulés habituels à base de farine de poisson.

A la fin de cette période, aucune différence de goût ni d'apparence n'a été constatée sur les individus des 2 échantillons. Tout au plus a-t-il fallu utiliser un tout petit peu plus du nouvel aliment pour une croissance égale.

Alors qu'il s'agit du premier test de ce genre, « les perspectives sont plus que bonnes et la demande pour un aliment alternatif est très grande » déclare Christophe Cohendet, responsable de production chez New Valfish.

Le prix des aliments traditionnels augmentent lentement mais sûrement, mais l'argument principal est aujourd'hui écologique : il s'agit d'atténuer la pression sur les stocks de poissons sauvages dans les mers et océans du globe. En effet, quelques 20 millions de tonnes de poissons sont pêchés chaque année dans le but de nourrir les poissons d'élevage, contre 60 à 70 millions de tonnes de poissons et crustacés destinés à la consommation humaine.

L'idée d'une préparation à base d'insectes – dont se nourrissent du reste les poissons carnivores à l'état sauvage – n'est pas récente : en Allemagne, on planche sur cette idée depuis 2004 déjà.

Au départ, le problème posé par l'aliment à base d'insectes était l'importante concentration de graisse des larves de mouches. Il a donc fallu augmenter la proportion de protéines pour équilibrer l'aliment.

Il reste un problème de taille : les protéines d'insectes sont, hors projets de recherches, interdites en Suisse. L'Office vétérinaire fédéral, précise que la législation est claire : « L'origine des protéines qui composent l'alimentation pour animaux doit toujours être connue », ce qui n'est pas le cas de celles d'insectes, qui n'ont jamais été homologuées.

Malgré cela, les promoteurs du projet sont optimistes car, dans un souci de durabilité, il devient difficile d'ignorer les avantages de recourir à des protéines d'insectes, dont les programmes de recherche dans le domaine, sont soutenus par la FAO et l'Union Européenne. Il s'agira donc d'adapter le cadre légal et si tout va bien, on pourra nourrir des poissons avec des protéines d'insectes dans deux ans.

C'est dans ce délai qu'il faudra également mettre sur pied une unité de production de farine de larve de mouche car les 100 kilos produits actuellement par semaine devront être nettement augmentés pour parvenir à des prix compétitifs. On vise d'ailleurs plusieurs milliers de tonnes par année. Le nouvel aliment serait constitué pour un tiers de poudre d'insectes, de céréales et toujours d'un peu de poisson, car en priver totalement les truites, elles mêmes carnivores, serait cruel!



Les néonicotinoïdes ... menace planétaire sur les insectes !?

Depuis le milieu des années 1990, l'agriculture a connu une révolution discrète: les néonicotinoïdes. Une gamme d'insecticides dont le mode d'action est **systemique**. Cela signifie que la plante intègre la substance toxique et qu'elle devient elle-même toxique pour les insectes dès qu'elle sort de terre. Ces insecticides seraient responsables d'un effondrement global des populations d'insectes et, par conséquence, de celui des insectivores, comme de nombreuses espèces d'oiseaux.

Une cinquantaine de chercheurs, parmi lesquels Edward Mitchell, professeur en biologie du sol à l'Université de Neuchâtel, étudient aujourd'hui la question.

Depuis plusieurs années maintenant, les pêcheurs témoignent de la disparition alarmante des insectes et autres invertébrés dans nos cours d'eau. Nous vous invitons donc à prendre 20 minutes pour écouter une émission de la RTS sur le sujet, qui donne la parole à deux spécialistes de l'écologie des insectes.

Les néonicotinoïdes: DDT du 21e siècle? :

www.rts.ch/decouverte/sciences-et-environnement/6182174-les-neonicotinoides-fleau-environnemental.html

Egalement un article du monde sur le sujet en suivant sur ce lien:

www.lemonde.fr/planete/article/2014/06/24/le-declin-massif-des-insectes-menace-l-agriculture_4444051_3244.html



Vous y apprendrez que la quasi disparition des insectes est imputable aux néonicotinoïdes, et que ce constat est fait depuis seulement... quelques années! Soit exactement le temps qu'il nous a fallu pour constater le phénomène.

Une fois de plus, les pêcheurs auront été des observateurs attentifs et des précurseurs ... assez inefficaces malheureusement ! Il nous faut vraiment réfléchir à une nouvelle association faïtière, et à des alliances avec les environnementalistes, pour donner plus de poids et de crédit à nos positions qui sont souvent bonnes !!!

Christophe Ebener - président de la Commission de la Pêche - GE

Etude de l'Eawag : cocktail de pesticides dans les rivières suisses

Dubendorf, 05.03.2014

Les cours d'eau suisses contiennent tout un cocktail de pesticides. Sur plus de 300 substances autorisées et détectables, plus de cent ont été relevées dans des échantillons d'eau lors d'un screening minutieux. Chaque échantillon contenait en moyenne 40 substances différentes. Dans 78% des échantillons, la concentration cumulée des pesticides dépassait 1µg/l. L'exigence numérique de l'Ordonnance sur la protection des eaux a été dépassée pour 31 substances. Une pollution des organismes aquatiques – notamment par des produits phytosanitaires – ne peut être exclue.

La présence de pesticides dans les eaux suisses n'avait encore jamais fait l'objet de recherches aussi approfondies: sur mandat de la Confédération et en coopération avec cinq cantons, l'Eawag a traqué tous les produits phytosanitaires et les biocides synthétiques solubles dans cinq cours d'eau de moyenne dimension.

Surtout des produits phytosanitaires

L'objectif principal de l'étude sur les rivières Salmsacher Aach (SG), Furtbach (ZH), Surb (AG), Limpach (SO) et Mentue (VD) était de déterminer combien de pesticides différents sont présents dans ces cours d'eau. Sur plus de 300 substances autorisées et détectables par les analyses, 104 ont été retrouvées dans ces rivières, dont 82 étaient des produits phytosanitaires. Sur la base de ces nouvelles données complètes, l'étude a montré qu'une grande partie de la pollution actuelle en pesticides était imputable aux produits phytosanitaires de l'agriculture.

Une haute concentration cumulée

Les chercheurs et chercheuses participant à l'étude ont effectué des comparaisons avec la valeur forfaitaire exigée par l'Ordonnance sur la protection des eaux (au maximum 0,1µg/l par substance individuelle) et avec le critère de qualité éco-toxicologique relative à la pollution chronique (CQK): 40 substances se sont révélées problématiques: 21 pesticides dépassaient la valeur de l'Ordonnance, 9 substances le CQK et 10 les deux critères. Toutes les rivières étudiées – tout à fait typiques du Plateau suisse – étaient, d'après les résultats, fortement polluées par différents pesticides pendant la période de mesure de mars à juillet. Des effets néfastes sur les organismes sont à craindre.

Deux aspects sont notamment problématiques

En moyenne, 40 substances ont été mises en évidence dans chaque échantillon. Même si la concentration de chacune de ces substances ne dépasse pas le critère de qualité éco-toxicologique, une pollution des organismes aquatiques par ces mélanges de pesticides est à redouter.

Les concentrations détectées par substance étaient bien supérieures à 0.1µg/l et sporadiquement dépassaient même 1µg/l. Cela est très élevé si l'on tient compte du fait qu'il s'agissait d'échantillons composites prélevés sur deux semaines. Les pics de concentration de courte durée, selon les déductions des participants au projet, doivent être en partie de beaucoup supérieures, et pour certaines substances individuelles, même largement au-dessus de la limite au delà de laquelle elles possèdent une toxicité aiguë.

Une évaluation différenciée et des précautions nécessaires

Le Prof. Juliane Hollender, chef du département Chimie de l'environnement à l'Eawag et co-auteure de l'étude, a été surprise par ces nouvelles données: «Les eaux suisses ne semblent donc pas être aussi propres qu'on se plaît toujours à le souligner », déclare-t-elle. Cependant l'étude qui a procédé à une détection quasiment complète de tous les pesticides apporte une contribution importante à la traque des substances les plus critiques. Celles-ci pourraient être surveillées de manière plus ciblée ou leur utilisation pourrait être restreinte le cas échéant. En outre, il apparaît de plus en plus clairement, d'après le Prof. Hollender, qu'il est nécessaire de procéder aussi à une évaluation de la toxicité des mélanges, en plus des tests réalisés avec des substances isolées.

Cours FIBER d'identification des frayères : encore 15 jours pour vous inscrire !!!

Workshop FIBER

La reproduction de la truite – identification et cartographie des frayères

Samedi 29 novembre, à Fribourg (Suisse)

Le cours se composera d'une partie théorique le matin et d'une séance pratique l'après-midi. Le cours théorique fera le tour des aspects liés à la biologie, à la diversité et à la reproduction de la truite avant d'aborder plus précisément la localisation, l'identification et le relevé cartographique des frayères. Ces nouvelles connaissances seront directement appliquées l'après-midi. Les participants devront cartographier les frayères d'un cours d'eau et, avec un peu de chance, ils pourront observer des couples en pleine action !

Le cours s'adresse en premier lieu aux pêcheurs.
Frais d'inscription: 60.- CHF.

Pour en savoir plus, visitez
www.conseil-suisse-peche.ch



NOUVELLES DE LA FEDERATION SUISSE DE PECHE

Journal Suisse de la Pêche: Octobre 2014 (extraits)

Le Conseiller aux Etats Roberto Zanetti proposé en tant que nouveau président

Le bureau directeur propose le Conseiller aux Etats soleurois Roberto Zanetti en qualité de nouveau président central à l'assemblée des délégués de la Fédération Suisse de Pêche. Il doit succéder à Roland Seiler lors de l'assemblée des délégués du 13 juin 2015.

Roland Seiler – qui aime planifier à long terme – a annoncé très à l'avance sa démission du poste de président central lors de l'assemblée des délégués 2015. Le bureau directeur a ainsi disposé de suffisamment de temps pour préparer soigneusement sa succession. Et cela a porté ses fruits, le bureau directeur soutient à l'unanimité et avec enthousiasme la proposition Roberto Zanetti. Que la fédération soit à l'avenir présidée par un membre actif des Chambres fédérales constituait un critère important.



Politiquement très expérimenté

Roberto Zanetti est un homme politique accompli. En 2010, au terme d'une âpre bataille électorale, il a été élu par les Soleurois au Conseil des Etats en tant que candidat PS. Ayant fait partie durant quatre ans du Conseil national, la politique fédérale lui était déjà familière. Il a été membre du gouvernement du canton de Soleure pendant deux ans, député au Grand Conseil du canton de Soleure pendant neuf ans et maire de la commune de Gerlafingen pendant dix ans. A cela s'ajoute sa longue activité de syndicaliste, qui lui a valu le surnom de «Robin le rouge». Son expérience politique à tous les niveaux et son mandat actuel au Conseil des Etats constituent un excellent bagage pour le poste de président central, donc de grand chef des pêcheurs de Suisse.

Pêcheur occasionnel

Mot-clé : pêcheur ! Roberto Zanetti a un avantage : il ne serait pas un simple «lobbyiste invité» qui représente un secteur dont il n'a pas fait l'expérience personnelle. Il présente avec fierté son attestation SaNa, tout en mettant clairement en garde contre de faux espoirs : «Je ne suis en réalité qu'un pêcheur occasionnel». Il y a plusieurs dizaines d'années, des collègues l'ont emmené pêcher et depuis, il s'adonne de temps à autre à ce passe-temps dans l'Aar ou l'Emme. «Quand j'ai été averti que l'attestation SaNa était désormais nécessaire, j'ai bien sûr suivi le cours correspondant». Son nouveau mandat l'inciterait sans doute à pêcher davantage. Mais il indique avec réalisme qu'il se voit conserver son statut de pêcheur occasionnel à l'avenir. Ce qui ne diminue en rien sa fascination. «Pêcher est tellement agréable», déclare spontanément Zanetti. Le calme, le fait de déconnecter, la proximité avec la nature, «c'est comme de plonger dans un autre monde, qui permet de s'éloigner de la frénésie du quotidien»

« J'ai le temps nécessaire »

Roberto Zanetti se réjouit à l'idée de son nouveau mandat «si toutefois les délégués veulent effectivement de moi en juin 2015». Il explique qu'il ne s'agit pas à ses yeux d'un quelconque petit mandat supplémentaire. «J'ai le temps nécessaire». Il aborde ainsi un point important, auquel le bureau directeur a d'ailleurs attaché beaucoup de poids lors de l'évaluation des candidates et candidats. A 60 ans, l'activité principale de Roberto Zanetti est son mandat de Conseiller aux Etats du canton de Soleure. En dehors de cela, il est simplement président de la Fédération des fonctionnaires de police du canton de Soleure, président de la communauté d'intérêts IG pro Vebo + Insos et vice-président du FC Gerlafingen. Le fait qu'il ait répondu oui justement aux pêcheurs tient aussi à son expérience personnelle. Pendant son mandat au Conseil d'Etat soleurois, il supervisait la chasse et la pêche. «Le style des pêcheurs m'était très sympathique, ce sont des types passionnés, qui ont les pieds sur terre. Cela correspond à ma propre nature». Cela ressemble beaucoup à sa personnalité : «Je suis pareil».

Pas peur des critiques

Zanetti comprend très bien pourquoi la Fédération Suisse de Pêche a cherché un parlementaire actif pour succéder à l'actuel président central Roland Seiler, énergique et politiquement expérimenté. «La ligne directe avec le Parlement est clairement un avantage». D'une part à cause des contacts et d'autre part, à cause de la longueur d'avance en termes d'informations. Roberto Zanetti est conscient que les batailles peuvent être rudes dans le domaine halieutique, parce que les pêcheurs se heurtent à des lobbies puissants et bien organisés. Cela ne lui fait pas peur. «La politique n'est pas une promenade du dimanche». Et la mission de la politique est justement de gérer les buts contradictoires, de peser les intérêts, puis d'élaborer des solutions communes.

Kurt Bischof

Concours photo – participer et gagner

La deuxième Journée suisse de la pêche aura lieu le samedi 29 août 2015. En prélude à cet événement important pour les pêcheuses et les pêcheurs, la Fédération Suisse de Pêche FSP organise un grand concours photo. La FSP a créé un petit et un grand autocollant aux fins de publicité. Ils peuvent être commandés gratuitement au moyen du formulaire ci-dessous.

Epreuve du concours

A l'aide du grand autocollant, réalisez des photos originales, drôles ou divertissantes.

Envoi des photos

Envoyez vos clichés à tagderfischerei@sfv-fsp.ch ou à Charles Kull, Rue de la Gare 1a, 1426 Concise – n'oubliez pas d'indiquer l'expéditeur, merci !

Date limite d'envoi: 29 mai 2015

Prix

Les 21 photos les plus originales, drôles et divertissantes seront publiées dans le magazine « Petri-Heil » et récompensées comme suit : 10 prix de CHF 50,- chacun, 10 prix de CHF 100,- chacun, et un prix spécial. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours.



Le grand autocollant (70 x 10 cm) peut par exemple être collé à l'arrière de la voiture.

Le petit autocollant (9 x 6,5 cm) trouve sa place partout.



Hors concours ! ... mais ça peut vous donner des idées ...

Commande d'autocollants (gratuits)

Je commande les autocollants suivants :

___ exemplaires de petit autocollant ovale 9 x 6, 5 cm

___ exemplaires de grand autocollant 70 x 10 cm

Prénom/nom : _____

Adresse : _____

NPA/Lieu : _____

Numéro de téléphone : _____

E-mail : _____

A envoyer à : Fédération Suisse de Pêche, Case postale 261, 3000 Berne 22

info@sfv-fsp.ch, téléphone 031 031 330 28

Votre partenaire de proximité



Génie Civil - Environnement
Travaux spéciaux
Gravière - recyclage matériaux

15, route de Peney-Dessus - 1242 Peney (satigny)/GE - T 022 753 98 00 - F 022 753 98 98 - www.scrasa.ch

Vous n'êtes pas encore des nôtres ? Qu'attendez-vous pour adhérer à l'AGSP ?

Que la STEP du camping de l'Allondon soit enfin assainie ?

Sociétés membres :

**Amicale TOS-Lémanique
Les Bouvières**

**La Carougeoise
Les 1+**

DEMANDE D'ADHESION (No 70 - Octobre 2014)

Nom/ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____ Lieu/No Postal : _____

No de tél. : _____ Email : _____

Je soussigné désire devenir membre de l'AGSP ou de l'une de ses sociétés:

Je désire adhérer à la société : _____ (écrire le nom de la société)

(Votre demande sera transmise au président de la société)

Je désire adhérer à l'AGSP en tant que membre individuel (cotis. : 30.- par année)

Je suis porteur du permis de pêche genevois: lac* rivière *

Je suis nouveau pêcheur et je désire suivre un cours: SaNa Standard* Brevet Pêcheur Sportif *

Cochez la(les) case(s) souhaitée(s)

* entourez ce qui convient

Lieu et date : _____ Signature : _____

AGSP

AMICALE TOS-Lémanique

LES BOUVIERES

LA CAROUGEOISE

LES 1+

PREVEDELLO Maxime

MAZZOLA Maurice

HAYOZ Christophe

BRINER Charles

CASANOVA Thibault

9, Bernex-en-Combes

239, rue de Bernex

4b, ch. de l'Aulne

116, ch. de la Montagne

24, ch. des Crêtets

1233 BERNEX

1232 CONFIGNON

1212 GRAND-LANCY

1224 CH.-BOUGERIES

1242 SATIGNY

Site de l'AGSP : www.agsp.ch

Site Ecoles de pêche Genève : www.vulgata.ch

Site de la Fédération Suisse de Pêche : www.sfv-fsp.ch/?L=1